

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge***26007163*****Déposé / Reçu le****08 JAN. 2026**au greffe du Tribunal de l'entreprise
français de BruxellesN° d'entreprise : **0784 697 930****Nom**(en entier) : **MUTUAL INSURANCE AND REINSURANCE FOR
INFORMATION SYSTEMS**(en abrégé) : **MIRIS**Forme légale : **Association d'assurances mutuelles**Adresse complète du siège : **Avenue Jules Bordet 166 boîte 3, 1140 Evere****Objet de l'acte : Demission d'un membre du Comité de Direction- Nouveaux pouvoirs -
Procuration**

(Il ressort du procès-verbal du Conseil d'Administration d.d. 11 Decembre 2025 que)

Suite à l'annonce lors de l'Assemblée Générale Annuelle du 24 avril 2025, le Conseil d'Administration prend acte de la démission de Monsieur Mark Pollard en tant que membre du Comité de Direction de Miris (Mutual insurance and reinsurance for information systems), prenant effet à partir du 30 juin 2025. Par conséquent, à partir du 30 juin 2025, Monsieur Mark Pollard ne jouit plus de pouvoirs de gestion journalière ou d'autres pouvoirs spéciaux (i.e. Matières Financières, Matières d'Assurances et de Réassurances et Matières Administratives), qui lui ont été attribués par décision du Conseil d'Administration du 26 juin 2024 et 15 octobre 2024, dont un extrait a été publié aux Annexes du Moniteur belge le 30 décembre 2024 sous le numéro 24181863.

Le Conseil d'Administration soumet les nouveaux pouvoirs de signature à la suite du départ de M. Pollard:

Pouvoirs	A ce jour	Approuvé
Personne autorisée	Charles de la Horie, Bjorn Martier, Mark Pollard (Nicole Verheyen & Sonia Cambier as back-up)	Charles de la Horie, Bjorn Martier (Nicole Verheyen & Sonia Cambier as back-up)
Administratif	Charles de la Horie, Bjorn Martier, Nicole Verheyen, Mark Pollard	Charles de la Horie, Bjorn Martier, Nicole Verheyen
Assurance	Charles de la Horie, Mark Pollard	Charles de la Horie (Bjorn Martier as back-up)
<€10,000	1 of: Charles de la Horie, Bjorn Martier, Mark Pollard (Nicole Verheyen as back-up)	1 of: Charles de la Horie, Bjorn Martier (Nicole Verheyen as back-up)
€10,000-250,000	2 of: Charles de la Horie, Bjorn Martier, Mark Pollard (Nicole Verheyen as back-up)	2 of: Charles de la Horie, Bjorn Martier (Nicole Verheyen as back-up)
€250,000+	2 of: Charles de la Horie (or Sonia Cambier as back-up) + Bjorn Martier or Mark Pollard	2 of: Charles de la Horie, Bjorn Martier, Sonia Cambier (Nicole Verheyen as back-up if Charles de la Horie and Sonia Cambier are not available)

Le Conseil d'Administration approuve les nouveaux pouvoirs.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 15/01/2026 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).

Réservé
au
Moniteur
belge



Le Conseil d'Administration décide de donner procuration à Ad-Ministerie SRL, ayant son siège à Brusselsesteenweg 66, 1860 Meise, représentée par Adriaan de Leeuw, à qui il donne pleins et entier pouvoirs pour agir en son nom et pour le représenter, qualité qua, auprès du registre des personnes morales, des guichets d'entreprises et l'office TVA compétent à l'effet d'y effectuer toutes les démarches nécessaires pour effectuer toute publication aux Annexes du Moniteur belge, et en conséquence, remplir, signer et déposer tous formulaires, y compris les formulaires de publication, faire toutes déclarations et en général, faire tout ce qui serait nécessaire ou utile à l'exécution du présent mandat, en promettre au besoin ratification.

Ad-Ministerie BV
Représenté par
Adriaan de Leeuw
Mandataire spécial

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 15/01/2026 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).